

PREFECTURE DE LA GIRONDE

DIRECTION DU  
DEVELOPPEMENT DES  
PROJETS DE L'ETAT

ARRÊTÉ DU

Bureau du Développement du  
Territoire

---

*INSCRIPTION SUR L'INVENTAIRE SUPPLEMENTAIRE A LA LISTE  
DES OBJETS MOBILIERS CLASSES*

---

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,  
PRÉFET DE LA GIRONDE  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, modifiée et complétée notamment par la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 ;

VU le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 pris pour l'application de la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, modifié par le décret n° 94-83 du 19 janvier 1994 relatif à la composition de la commission départementale des objets mobiliers ;

VU le décret n° 71-859 du 19 octobre 1971 relatif aux attributions des conservateurs des antiquités et objets d'art ;

VU l'avis de la commission départementale des objets mobiliers en date du 10 avril 2002 ;

**SUR PROPOSITION** du secrétaire général de la préfecture de la Gironde ;

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE PREMIER** : Les objets mobiliers, ci-après désignés, sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des objets mobiliers classés :

**EDIFICE** : Eglise SAINT-SEURIN de SAILLANS

**OBJETS** :

- Sculpture "*Saint Simon Stock aux pieds de la Vierge assise tenant l'Enfant Jésus dans ses bras*", calcaire peint, 83, 17e s. (1698).
- Un meuble conservé dans la sacristie de bois ciré, décor de la fin de la période gothique, 16e s. ?
- Tableau "*Apothéose de saint Seurin*", 178 x 132, 18e s.

**ARTICLE 2** : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, M. le Maire de SAILLANS sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde.

Fait à BORDEAUX, le 9 JUI. 2002

LE PREFET,  
Pour le Prétot.  
Le Secrétaire Général



Albert DUPUY